

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE VITICULTURE SUD ARDÈCHE



VITICULTURE SUD ARDÈCHE

Changements progressifs



PRÉCIPITATIONS

- La répartition territoriale actuelle des précipitations devrait se maintenir : plus d'eau au Sud qu'au Nord, et à l'Ouest par rapport à l'Est, avec une tendance moyenne autour 900 mm/an en vallée du Rhône à 1200 mm/an sur le piémont cévenol.
- La saisonnalité des pluies devrait se modifier :
 - baisse des pluies en mai : -30 à -40%,
 - augmentation des pluies en mars (+30%) et octobre (+23%).
- La forte variabilité entre années et entre saisons reste la norme (régime type méditerranéen): au-delà des tendances d'évolution, le caractère aléatoire des précipitations se maintient.



TEMPÉRATURES

- ✓ Sur tout le département on observe une augmentation continue des températures depuis 40 ans. Cette tendance devrait se poursuivre pour atteindre +3.8 à +4°C sur les zones basses du département d'ici 2080.
- ✓ Les jours caniculaires (>30°c) devraient devenir fréquents et tendraient vers 50 à 80 jours/an. Les conditions estivales devraient progressivement passer de 2 à 4 mois.
- Les jours de gel devraient être divisés par 5, témoignant d'hivers beaucoup plus doux, bien que des risques de gel subsistent en fin d'hiver.

+3,8 à +4°C _{de}

de températures moyennes

DES PHÉNOMÈNES DE SÉCHERESSE ACCRUS

- ✓ Sous l'effet de l'augmentation forte des températures les phénomènes évaporatoires s'intensifient. Le déficit n'est pas compensé par l'évolution des pluies en particulier en fin de printemps et été. Aussi, le bilan hydrique se dégrade en particulier sur les périodes végétatives : d'avril à septembre. Le déficit devrait être multiplié par 1.7 à échéance 2080.
- ✓ Sur les secteurs de basse altitude, le bilan hydrique devrait devenir négatif dans le futur proche (2030) dès les mois de mai et juin impactant directement le développement végétatif des cultures.



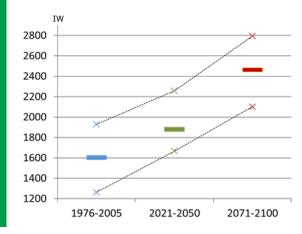
PHÉNOMÈNES EXTRÊMES

Inondations, orages, grêle, canicule, sécheresse ... avec impacts agricoles potentiels

INDICATEURS SPÉCIFIQUES A LA VITICULTURE

- ✓ Date moyenne de vendange : déplacée de mi-septembre à miaoût.
- ▲ Modification de la « zone de maturité » : Indice de Winckler Somme des températures base 10°C du 01/04 au 31/10.

Région II -> Région III -> Région V



Région II:

- Cépages : cabernet sauvignon, chardonnay, merlot, semillon, syrah
- Régions viticoles: Bordeaux, Alsace, Côtes du Rhône, Yarra Valley, Frankland River

Région V:

- Cépages : primitivo, nero d'avola, palomino, fiano
- Régions viticoles: lles Grecques, Jerez, Sicile, Sardaigne, Hunter (Australie)

IMPACTS AGRICOLES POTENTIELS

- Avancée de tous les stades phénologiques.
- Dégâts sur le matériel végétatif (brûlures) + difficultés d'utilisation du soufre.
- Augmentation du stress hydrique et du besoin en eau
- Remise en cause des périodes de certains travaux (sol, taille...).
- Augmentation de la pénibilité du travail au vignoble.
- · Diminution des rendements.
- Et des questions :
 - Altération de la qualité des mises en réserve ?
 - Effets négatifs sur la photosynthèse (arrêt à 40°C) ?
 - Problèmes de qualité de la production (rendement, qualité du vin) ?
 - Installation de certains ravageurs aimant la chaleur ?
 - Fonctionnement du sol ?

IMPACT SUR LE MATERIEL VEGETAL

- Effet sécheresse plus marqué sur des sols superficiels
- Des brûlures dans tous les vignobles. Plus de résistance sur cépages tardifs. Sensibilité forte de la Syrah (perte des feuilles en août).

MESURES D'ADAPTATION

⊘ FAIRE FACE (COURT TERME)

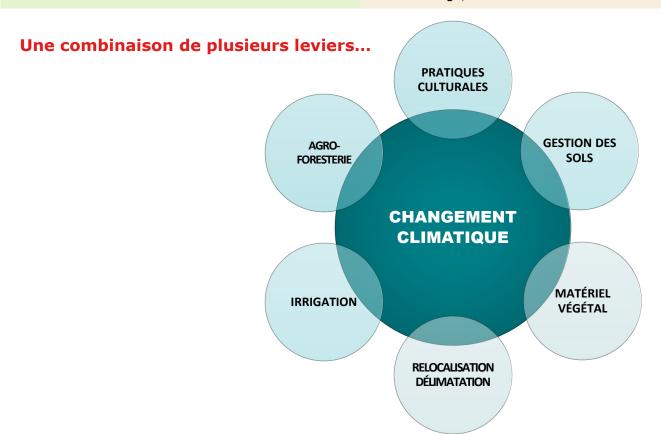
- Adaptation des techniques culturales (taille, écimage, effeuillage, épillonnage, hauteur de surface foliaire dans une moindre mesure).
- Gestion de la couverture du sol : favoriser la descente des racines, enherbement, paillage, maintenir un bon taux de matières organiques, engrais verts, enherbement...
- Intégration d'arbres autour et dans les parcelles
- Adaptation des conditions de travail (horaires, durée).
- Adaptation des pratiques œnologiques.

AJUSTER (MOYEN TERME)

- Irrigation: favoriser le stockage hivernal.
- Changement et diversification des cépages : plus tardifs (zone V) (possibilité avec directive VIFA également en AOC).
- Intégration de porte-greffes résistants au stress hydrique.
- Développer l'agroforesterie pour des îlots de fraîcheur.
- Combinaison des plusieurs techniques d'adaptation dans l'espace et dans le temps ex : irrigation et ombrage (arbres, filets).

TRANSFORMER (LONG TERME)

- Relocalisation: sélection de terroirs plus profonds, abandon de certaines zones si pas d'irrigation, coteaux exposés au Nord, plus en altitude.
- Diversification (autres espèces) / Mise en place d'ombrage/ombrières...



S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE VITICULTURE SUD ARDÈCHE

VOUS SOUHAITEZ ALLER + LOIN ?

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDÈCHE VOUS ACCOMPAGNE :

- Étude agronomique à la plantation : orientation sur les choix des cépages, porte greffe (cépages tolérants à la sècheresse et porte greffe) et contexte parcellaire (pente, profil du sol, analyses de sols, etc.).
- Proposition d'un couvert végétal adapté par rapport aux objectifs de production
- Optimisation de l'irrigation si système de goutte à goutte installé.
- Formation qui peut être proposée autour de l'utilisation d'un outil d'aide à la décision, méthodes alternatives, influence du stress hydrique sur la qualité du vin....
- Journée technique sur les mêmes sujets que les formations, sur les nouveaux cépages rentrés en catalogue.

Contacts

José GUZMAN-SALINAS Conseiller spécialisé viticulture sud Ardèche, Agronomie jose.guzmansalinas@ardeche.chambagri.fr 04 75 20 28 00 – 06 85 12 22 82

Marina BORRICELLI Conseillère spécialisée viticulture sud Ardèche 04 75 20 28 00 – 06 85 11 85 78 Marina.borricelli@ardeche.chambagri.fr









